



Mouvement social international

**«Contrôle public»**

l'association n° W062016541

[https://www.journalofficiel.gouv.fr/document/associations\\_b/202000280038Si](https://www.journalofficiel.gouv.fr/document/associations_b/202000280038Si)

Annonce n° 38

Site officiel: <https://contrôle-public.com/>

Email: [contrôle.public.fr.rus@gmail.com](mailto:contrôle.public.fr.rus@gmail.com)

Adresse : CS91036 111 bd. de la Madeleine, 06004

Nice CEDEX1. Domiciliation No 5257.

Tel. +33 6 95 99 53 29

30.09.2020 N° 128.1-F

**Tribunal judiciaire de Nice**

Place du Palais  
06357 NICE cedex 4  
04 92 17 70 00

[accueil-nice@justice.fr](mailto:accueil-nice@justice.fr)

**Le juge des Libertés et de la  
Déten**

**M. BONNET**

N° RG 20/01 184 -N° Potalis  
DBWR-W-B7E-NBMH

**Requérant**

**M. Ziablitsev Sergei**

Demandeur d'asile

Hospitalisé illégalement sans consentement  
Hopital psychiatrique Chs Civile Sainte-Marie,  
adresse : 87 Avenue Joseph Raybaud, 06000 Nice

[bormentalsv@yandex.ru](mailto:bormentalsv@yandex.ru)

**Objet** : sur mes défenseurs

En réponse à l'avis d'audience sur requête en mainlevée j'informe le juge  
M. BONNET

**1. sur la question d'un avocat**

J'ai demandé dans ma plainte de nommer un avocat :

« 2. DESIGNER par le président du tribunal UN AVOCAT POUR ME  
DEFENDRE en titre d'aide juridictionnelle provisoire»

J'ai besoin d'un avocat dans le plus bref délai, car je l'ai privé depuis ma détention, même si j'ai constamment demandé au directeur de l'hôpital psychiatrique de garantir mon droit à l'assistance d'un avocat pendant toute la durée de la privation de liberté.

Je demande donc de nommer un avocat de quelque manière que ce soit, mais qu'il commence immédiatement à me défendre :

- 1) il doit recopier tout le dossier médical et envoyé à moi et à mes représentants par e-mail pour examen avant l'audience.

Par exemple, l'avocat nommé pour ma défense à la CNDA m'a envoyé un dossier sur e-mail.



- 2) s'il n'y a pas mes documents dans le dossier, il doit les demander à la direction de l'hôpital pour être joint au dossier et examiné par le juge.
- 3) il doit identifier toutes les violations de la légalité lors de mon hospitalisation involontaire et les décrire par écrit, en les soumettant à l'avance à moi et à mes représentants.
- 4) il doit m'expliquer toutes les moyens de protéger mes droits.

- 5) il doit garantir mon droit d'interjeter appel de la décision du juge en cas de refus de me libérer: me donner son appel, de me mettre d'accord sur ses arguments, puis renvoyer devant la cour d'appel.

Étant donné que j'ai l'expérience de imitations de la défense et l'aide juridique par les avocats nommés, je demande instamment à ce qu'on ne nomme pas de tels avocats- simulateurs, car je leur dirai des récusations.

Cependant, aucun avocat nommé pour ma défense pendant mon incarcération (il y en avait TROIS) n'a fait une chose aussi simple.

## **2. Sur la question de mes représentants**

J'ai été confronté à la pratique illégale des juges de limiter mon droit à la défense aux seuls avocats.

Cependant, les normes internationales, qui contiennent des garanties **minimales**, indiquent le droit d'avoir à la fois un avocat et des représentants –

- *Principes pour la protection des personnes atteintes de maladie mentale et pour l'amélioration des soins de santé,*
- *Recommandation Rec(2004)10du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux*

Le droit à la défense ne devrait donc pas être limité déraisonnablement à un seul avocat.

En outre, ma communication avec un avocat français est difficile sans un interprète, et mes représentants - associations - ont la possibilité de traduire mes arguments à l'avocat et au tribunal et leurs arguments à moi.

J'informe donc le juge M. BONNET de mes représentants en qui j'ai confiance et qui ont l'intention de me fournir une assistance juridique et médicale pour dénoncer les faux certificats de psychiatres, fabriqués dans le but de m'installer illégalement dans un hôpital psychiatrique avec toutes les violations des autres droits qui en découlent.

Mes représentants :

- **M. Ziablitsev Vladimir et Mme Ziablitseva Marina – mes parents**

**Russie, Adresse: Kiselevsk, région de Kemerovo, rue de Drujba, 19-3.**

**[vladimir.ziablitsev@mail.ru](mailto:vladimir.ziablitsev@mail.ru)**

- L'association «**Contrôle public**»  
[controle.public.fr.rus@gmail.com](mailto:controle.public.fr.rus@gmail.com)
- L'association «**Contrôle public de l'ordre public**»  
[odokprus.mso@gmail.com](mailto:odokprus.mso@gmail.com)
- **M. Ziablitsev Denis Vladimirovich**,  
Médecin en chef de la SARL «Centre sibérien de santé mentale», psychiatre,  
psychothérapeute. Adresse : 654034, Fédération de Russie, oblast de  
Kemerovo.Novokuznetsk, rue Bugareva 22 B. e-mail :  
[Deniszyblitsev@gmail.com](mailto:Deniszyblitsev@gmail.com) tel/whatsApp +7 909 5145141
- **M. Usmanov Rafael**, un défenseur des droits humains qui a été soumis à la psychiatrie punitive en  
Russie pendant 10 ans et est compétent pour exposer les psychiatres , tel/whatsApp +33 7 73 50 10 59  
e-mail : [usmanov.rafael.2015@mail.ru](mailto:usmanov.rafael.2015@mail.ru)

Je vous demande de contacter tous les représentants sur e-mails, d'envoyer tous les avis, documents, décisions, y compris dans le but de les traduire, car ni le tribunal ni la direction de l'hôpital ne traduisent pas les documents.

Je demande que mes représentants **M. Ziablitsev D., M. Usmanov R. et l'association «Contrôle public»** participent à l'audience le 02/09/2020 par vidéoconférence via WhatsApp.

M. ZIABLITSEV S. 

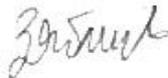
Au nom de l'Association «Contrôle public» Mme Gurbanova I. 

Au nom de l'Association «Contrôle public de l'ordre public» Mme Gavrilova



Mme Ziablitseva M. 

M. Ziablitsev V. 

M. Ziablitsev Denis – médecine, psychiatre 

M. R. Usmanov 